



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du Vendredi 9 Juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 9 Juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la maison des associations en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe VICHARD Maire et sur sa convocation.

Étaient présents : les Conseillers Municipaux en exercice :

Bernadette BEUVRIER	Myriam MARTEL
Jean-Guy BRUYER	Muriel MATIFAS
Stéphane CHAPEROT	Stéphane PAPIN
Rémy COUSYN	M. Alexandre POLLION
Elisabeth DARDARD	Nicolas SOISSON
Corinne GAUTIER	Olivier STRUBBE
Angélique GIL	Christian VERSCHEURE
Céline GRENIER	Jean-Philippe VICHARD
Tommy LEFEBVRE	
Corinne LUCO	

À l'exception de :

Mme Rolande OUDAILLE ayant donné procuration à Céline GRENIER

Mme Alette BALSALOBRE ayant donné procuration à Mme Bernadette BEUVRIER

Nicolas SOISSON ayant donné procuration à Stéphane PAPIN

M. Serge MEYZEAUD absent non excusé.

M. Cédric CHERFILS absent non excusé.

M. Marc DOYER absent excusé.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 17

Nombre de Conseillers votants : 20

Date de convocation : 01/06/2023

Date d'affichage : 01/06/2023

A été élue secrétaire de séance : Mme Céline GRENIER

La séance est ouverte à 18h30

La séance est levée à 20h15

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**Vu** le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

**Vu** les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

**Vu** le protocole des Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations et ses implications sur les différents cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, **à l'unanimité**,

- **ADOpte** le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du 01/06/2023.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1er Juin 2023			
Cadre d'emploi	Catégorie	Effectif	Durée hebdomadaire
<b>Filière Administrative</b>			
Attaché	A	1	35h00
Rédacteur	B	1	35h00
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1	35h00
Adjoint Administratif 2ème classe	C	1	35h00
Adjoint Administratif 2ème classe	C	1	32H00
Adjoint Administratif	C	1	35H00
<b>Filière Technique</b>			
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	2	35H00
Adjoint Technique 2ème classe	C	8	35H00
Adjoint Technique 2ème classe	C	1	30H00
Adjoint Technique 2ème classe	C	1	8h45
<b>Filière Police Municipale</b>			
Chef de Police Municipale	C	1	35h00
<b>Filière ATSEM</b>			
ATSEM Principal 2ème classe	C	1	28h00
ATSEM Principal 2ème classe	C	1	35h00
<b>Emploi non permanent</b>			
Nature du contrat	Début	Fin	Durée

Apprenti  
CDD Droit Public  
CDD Droit public

18/10/2021  
01/04/2023  
01/05/2023

31/08/2023  
30/09/2023  
30/04/2024

Envoyé en préfecture le 21/06/2023  
Reçu en préfecture le 21/06/2023  
Publié le 22h00  
ID : 060-216001073-20230609-2023\_32-DE



La secrétaire de séance,  
Céline Grenier

16/06/2023

Le Maire,  
Jean-Philippe VICHARD

16/06/2023



Envoyé en préfecture le 21/06/2023

Reçu en préfecture le 21/06/2023

Publié le



ID : 060-216001073-20230609-2023\_32-DE